



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- Samedi 24 décembre : 9h00 – 11h30
13h30 – 16h00
- Samedi 31 décembre 9h00 – 11h30
13h30 – 16h00

**DÉPÔT PUBLIC – PLAN SPÉCIAL « HAMEAU »
EN LIEN AVEC LE PROJET D'UNE INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL
ET DE SOINS POUR PERSONNES ÂGÉES
(publication dans le Journal Officiel du 21 décembre 2016)**

Conformément à l'art. 71 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire du 25 juin 1987, la commune d'Alle dépose publiquement durant 30 jours, soit du 21 décembre 2016 au 20 janvier 2017 inclusivement, en vue de leur adoption par l'assemblée communale :

- Le plan spécial « Hameau » et les prescriptions qui l'accompagnent.

Durant le délai de dépôt public, ces documents peuvent être consultés au secrétariat communal.

Les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, sont à adresser par lettre recommandée au Conseil communal d'Alle jusqu'au 20 janvier 2017 inclusivement. Elles porteront la mention "Opposition au Plan spécial Hameau".

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire).

Alle, le 16 décembre 2016

Le Conseil communal

ÉCHEC AUX CAMBRIOLEURS



Pensez à verrouiller

portes et fenêtres, même pour une absence de courte durée



Ne cachez jamais vos clés

à l'extérieur, sous le paillason, sous un pot de fleurs, etc.



Faites vider votre boîte aux lettres

par un voisin ou faites conserver votre courrier par la poste



Laissez croire à une présence,

éclairage automatique, radio branchée, etc.



N'indiquez pas votre absence,

message sur le répondeur téléphonique, Facebook, Twitter, MSN, etc.



Ne laissez pas vos objets de valeur

à portée de main, pensez à les dissimuler dans des endroits inhabituels, évitez la salle de bain ou la chambre à coucher



Entretenez un bon voisinage

et signalez votre absence à votre entourage



Renforcez la sécurité,

barre de sécurité, vitrages antieffraction, alarme, éclairage extérieur, etc.



Composez sans hésiter le 117

si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage et pour signaler tout fait qui vous semble suspect

**60% DES CAMBRIOLEURS ABANDONNENT
APRÈS 2 MINUTES D'ESSAIS INFRUCTUEUX!**